

l'accroissement de 12.3% de la demande industrielle et de la progression de 4.8% de la consommation non industrielle.

La Commission d'énergie électrique du Nouveau-Brunswick a entrepris un programme d'expansion qui augmentera la puissance de production installée de 1 050 MW en 1980, ce qui représente une progression de presque 50% par rapport à 1977 (2 140 MW). Les additions comprendront des centrales hydroélectriques, des centrales thermiques au pétrole et au charbon ainsi que des centrales nucléaires. En 1979, l'installation des cinquième et sixième groupes a ajouté 220 MW à la centrale hydroélectrique de Mactaquac, sur la rivière Saint-Jean, et un groupe de 200 MW, pouvant être alimenté au pétrole ou au charbon, devait être ajouté à la centrale thermique de Dalhousie cette même année.

La première centrale nucléaire des provinces Maritimes était en construction à Pointe Lepreau, à l'ouest de Saint-Jean, sur la rive nord de la baie de Fundy. La mise en service du premier groupe CANDU de 630 MW était prévue pour 1980. On projetait l'installation d'un deuxième groupe pour réduire la dépendance de la province à l'égard des approvisionnements coûteux en combustibles fossiles.

En 1977, on a installé le troisième et dernier groupe électrogène de 335 MW à la centrale au pétrole de Coleson Cove. Sur une puissance de 1 005 MW, 400 MW doivent être exportés en Nouvelle-Angleterre sur une période de 10 ans commençant en 1976.

Des travaux de planification sont en cours en vue de renforcer le réseau provincial de transport de l'électricité. Une ligne de 345 kV sera superposée au réseau actuel afin de renforcer la principale ligne de transport nord-sud et de relier la centrale nucléaire du sud du Nouveau-Brunswick aux centres de consommation. La première étape de ce projet d'expansion consiste dans l'installation d'une ligne de transport de 345 kV entre Coleson Cove et la sous-station de Salisbury, qui dessert Moncton et constitue également le terminal de l'interconnexion renforcée entre la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, qui devait être terminée en 1979. On a commencé la construction d'une ligne de transport de 345 kV entre St-André et le terminal d'Eel River. Ce dernier est le point d'arrivée de l'interconnexion de l'Hydro-Québec et du nouveau groupe électrogène de Dalhousie. Une deuxième ligne de 345 kV longue de 116 km reliant Coleson Cove au centre de commutation de Keswick a été achevée en 1977, et une connexion de 345 kV à la centrale de Pointe Lepreau a été terminée en 1978.

Québec

13.10.5

Plus de 99% de l'énergie électrique du Québec est d'origine hydraulique. Le programme actuel d'expansion de l'Hydro-Québec vise à répondre à une demande de pointe pouvant augmenter au taux annuel moyen de 7.7%.

D'importantes modifications ont été apportées au programme de production de l'Hydro-Québec en 1978. La construction sur le site LG-2 du complexe de la baie James a été plus rapide que le prévoyaient les estimations initiales, et les quatre premiers groupes devaient entrer en service en 1979 au lieu de 1980. L'installation de quatre autres groupes sur les 16 que doit comprendre la centrale a également été accélérée. Par contre, l'aménagement du site LG-1 d'une puissance de 1 140 MW a été retardé de trois ans, et la mise en service est prévue pour 1986-87. Deux groupes électrogènes devaient être ajoutés à chacune des centrales LG-3 et LG-4 pour permettre une puissance de pointe additionnelle de 970 MW, en l'absence de LG-1. On prévoit que quatre groupes de 247 MW entreront également en service en 1985 à Manic 5. La première phase d'aménagement de la baie James, d'une puissance de 10 269 MW, doit maintenant coûter \$15.1 milliards, soit \$1.1 milliard de moins que l'estimation précédente.

La mise en service de la centrale nucléaire Gentilly II a été retardée de deux ans et est prévue pour 1981. L'achèvement de l'usine d'eau lourde de l'ÉACL à La Prade a également été reporté pour une durée indéterminée au cours de l'année, en raison d'un excédent des approvisionnements d'eau lourde.

Le programme d'expansion comprenait également la mise en place d'une installation de réservoirs d'eau pompée à Lac Delaney, au nord-est de Québec. Il s'agit d'une des rares installations du genre au Canada et d'un de trois aménagements considérés par l'Hydro-Québec. Le concept du réservoir d'eau pompée permet